



comité
de bassin
rhône méditerranée

**BUREAU DU COMITE DE BASSIN
RHONE-MEDITERRANEE**

SEANCE DU 22 MARS 2019

EXTRAITS CONFORMES DES DELIBERATIONS

**BUREAU DU COMITE DE BASSIN
RHONE-MEDITERRANEE
SEANCE DU 22 MARS 2019**

EXTRAITS CONFORMES DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N°2019-1

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION N°2019-2

DESIGNATION TEMPORAIRE A LA COMMISSION RELATIVE AUX MILIEUX
NATURELS BIODIVERSITE

BUREAU DU COMITE DE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE

SEANCE DU 22 MARS 2019

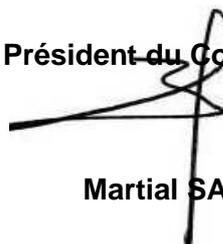
DELIBERATION N° 2019-1

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2018

Le bureau du comité de bassin Rhône-Méditerranée, délibérant valablement,

APPROUVE le compte rendu de la séance du 9 novembre 2018.

Le Président du Comité de bassin,



Martial SADDIER

BUREAU DU COMITE DE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE

SEANCE DU 22 MARS 2019

DELIBERATION N° 2019-2

**DESIGNATION TEMPORAIRE A LA COMMISSION RELATIVE AUX MILIEUX
NATURELS BIODIVERSITE**

Le bureau du comité de bassin Rhône-Méditerranée, délibérant valablement,

Vu l'article D. 213-28 du code de l'environnement modifié par le décret n°2017-951 du 10 mai 2017 ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin modifié,

Vu la délibération n°2017-11 du comité de bassin du 15 décembre 2017 instituant la nouvelle commission relative aux milieux naturels (CRMNa),

Vu la délibération n°2017-12 du comité de bassin du 15 décembre 2017 relative à la désignation des membres du comité de bassin à la commission relative aux milieux naturels,

Vu la délibération n°2018-2 du bureau du comité de bassin du 23 mars 2018 relative à la désignation temporaire des membres supplémentaires hors comité de bassin à la CRMNa,

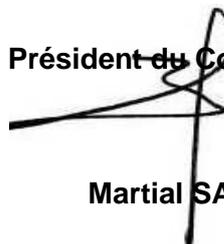
Vu la délibération n°2018-4 du comité de bassin du 6 juillet 2018 approuvant la désignation des membres supplémentaires à la CRMNa,

Vu la délibération n°2018-15 du comité de bassin du 7 décembre 2018 relative à la désignation d'un membre à la CRMNa,

DESIGNE à titre temporaire, à la commission relative aux milieux naturels, au titre des représentants des comités régionaux de la biodiversité, *membres hors comité de bassin (4^{ème} collège)*, **Madame Elodie BRUTINEL LARDIER**, proposée par le comité régional de la biodiversité de Provence-Alpes Côte d'Azur.

PROPOSE au comité de bassin de valider cette désignation temporaire.

Le Président du Comité de bassin,



Martial SADDIER